

MAIRIE :

Le secrétariat de mairie est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Téléphone : 04.92.34.65.03
accueil@mairiemallemoisson.fr
site internet: www.mairie-mallemoisson.fr
https://www.facebook.com/commune.mallemoisson

NUMEROS D'URGENCE DE LA MAIRIE (en dehors des jours et heures d'ouverture et uniquement en cas d'urgence)

Services techniques 06.32.53.01.98
Elus 07.85.59.64.73

Horaires de la Médiathèque Michel Martin :

Mardi : 14h00 à 18h00
Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Jeudi : 14h00 à 18h00
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Samedi : 9h00 à 12h00

DECHETTERIE :

Pour la période du 1er octobre 2022 au 31 mars 2023 :

Du Lundi au Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Fermée le dimanche et jours fériés.

EAU ET ASSAINISSEMENT :

Du Lundi au Jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Téléphone : 04.92.30.58.40
Mail: contact@provençalpesagglo.fr
Adresse: BP 90153 - 4 rue Klein 04990 DIGNE LES BAINS

Déchets verts :

Le ramassage des déchets verts est réalisé par les employés communaux le premier lundi du mois. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie et déposer leurs déchets verts dans des sacs poubelles levant leurs habitations.

Permanence de l'Assistante Sociale :

Madame PAYAN effectue sa permanence de 9h00 à 2h00 tous les 3èmes vendredi du mois.
Pour toute demande de rendez-vous la contacter au 04.92.30.09.20

Permanences service urbanisme :

Des permanences sont tenues en mairie de Mallemoisson par le service instructeur de Château-Arnoux-St-Auban le premier mercredi du mois. Uniquement sur rendez-vous au 04.86.89.10.14

Permanences France Service :

Tous les vendredi à la mairie de 14 h à 16 h sans rendez-vous (Etat civil et mobilité, retraite, emploi, formation, droits, santé, logement, justice ...)
Mairie-Hélène FERNANDES 06.73.28.61.21

Bulletin communal :

Si vous souhaitez recevoir ce bulletin par mail merci de donner votre adresse mail en mairie ou par mail à l'adresse suivante : accueil@mairiemallemoisson.fr

Marché communal hebdomadaire :

Tous les vendredis de 15h30 à 19h sur le parking de l'hôtel de haute provence. Inscription des nouveaux commerçants en mairie.

Activités de l'OISDB : cette association très active propose de nombreuses activités (stretching, marche sportive, rando, VTT, Futsal etc....) renseigné et inscriptions sur le blog oisdb.canablog.com ou au 05.77.01.64.14

Prévisions de travaux

Parking du Vieux Village

Un parking de 16 places dont une place pour handicapé va être aménagé à l'entrée du village au début du chemin qui mène au GAEC de l'Hostal. Les travaux devraient pouvoir débuter en octobre et permettre ainsi à de nombreux habitants de voir leur problématique de stationnement des véhicules enfin résolue.

Eglises et cimetière

Ainsi que nous l'avions prévu des démarches ont été entreprises afin d'effectuer les travaux de remise en état de l'église du village, du cimetière et de sa chapelle. En effet, depuis de nombreuses années des infiltrations d'eau ont fortement dégradé les murs et fresques de ces édifices et aucun travaux n'avaient jusqu'alors été faits. Le cimetière doit quant à lui faire l'objet d'un réaménagement avec des allées accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous avons d'ores et déjà contacté les organismes susceptibles de subventionner ces travaux.

Goudronnage des chemins communaux

Les travaux de goudronnage des chemins communaux continuent et le prochain chantier concernera le lotissement des Cathelières. Des subventions vont être demandées.

Parc central

Un projet de réaménagement et d'embellissement est en cours afin de rendre ce lieu plus convivial tant pour les gens de passage que lors des manifestations comme les brocantes. Des plans sont en cours d'établissement et nous allons tout mettre en œuvre pour que les travaux puissent être effectués d'ici la fin 2023. De plus, afin de répondre au mieux aux attentes de la population et des associations qui utilisent régulièrement ce parc, et ainsi que nous nous étions engagés, nous souhaitons les associer à ce projet d'aménagement et sommes à l'écoute des suggestions qui pourraient nous être soumises.

Travaux électriques

Depuis très longtemps des problèmes électriques récurrents font disjoncter l'électricité lors des manifestations sur la place notamment lors des concerts. Nous avons contacté les entreprises spécialisées afin d'y remédier et, de plus, afin d'accueillir convenablement les commerçants lors du marché hebdomadaire du vendredi après-midi nous envisageons la pose de bornes de distribution d'énergies sur le parking devant la maisonnette. Nous allons également envisager la pose d'une borne de recharge pour les véhicules électriques ainsi que nous l'avions prévu.

WC publics

Une réflexion est en cours pour la mise aux normes sanitaires et handicapés des WC publics qui, comme tout un chacun peut le constater, sont peu engageants et qui n'ont jamais fait l'objet de travaux jusqu'à présent, restant les grands oubliés des investissements communaux.

Le mot de l'opposition : Une maintenance qui tombe à pic
Alors que la dématérialisation des décisions est désormais la règle depuis le 1er juillet en matière de communication d'actes, le site internet de la commune fait l'objet d'une maintenance depuis plusieurs jours... Dommage ! car qui douterait de la volonté de communiquer de l'équipe municipale ? En même temps pour communiquer il faut de la matière ... Alors simple concours de circonstances ? Il est vrai que nous avons soulevé à maintes reprises l'absence délibérée de communication de l'équipe municipale : non réponses aux questions posées en conseil municipal, site internet incomplet et obsolète depuis deux ans et page Facebook sans aucun intérêt pour les administrés on vous rassure ! Aucune problème de maintenance sur notre page Facebook Mallemoisson : la passion toujours en action !

Directeur de publication : Jean-Paul COMTE, Maire

Comité de rédaction : Isabelle DELAMARE

Maquette et impression : Mairie de MALLEMOISSON

Image : Source Mairie, Provence Alpes Agglomération, google droit d'utilisation sans but commercial

L'écho des Moissons

Le bulletin d'informations de Mallemoisson

octobre novembre décembre 2022

L'EDITO DU MAIRE

Mallemoissonnaises, Mallemoissonnais mes amis

L'opposition essaie d'occuper le terrain par Facebook, sa feuille distribuée et son mot dans le journal municipal, cependant mon équipe et moi-même sommes des personnes de terrain et la meilleure preuve sera d'annoncer ce que certains ont fait en 18 ans et d'autres, c'est-à-dire nous, en seulement 2 ans.

En effet, la cour de l'école maternelle a été refaite avec un enrobé filtrant et coloré et agrandie grâce à un nouveau mur de soutènement en gabions en lieu et place de l'ancien qui menaçait de s'écrouler. Le corps enseignant ainsi que les parents d'élèves sont très satisfaits du résultat. Des travaux d'ampleur ont été faits dans la maisonnette afin de satisfaire les Associations utilisatrices et mettre enfin ce bâtiment aux normes. Avant la fin de l'année le parking du vieux village sera opérationnel.

Je ne reviendrai pas sur les nombreux projets de travaux à venir et qui sont développés dans ce journal.

L'achat par la commune du terrain des jardins partagés a été signé chez le notaire et l'association des jardins partagés agricoles sera chargée de la gestion de ces jardins à travers une convention.

Je ne veux pas occulter la forte augmentation enregistrée au titre de la Taxe Foncière 2022 que vous avez dû recevoir mais vous constaterez qu'aucune augmentation n'a été votée sur la part communale. En outre, nous étudions toutes les possibilités d'économies d'énergie sur la commune notamment en ce qui concerne l'éclairage public, des décorations de Noël simples et peu coûteuses.

Après une période difficile liée notamment aux difficultés de recrutement alors que nous étions en pleine période de vacances estivales et qui a entraîné des fermetures des services de la mairie, le secrétariat administratif composé d'Angélique, Nadine et Vanessa vous accueillent depuis le 1^{er} septembre tous les jours de la semaine. Je tiens également à remercier Martine Nevière (conseillère) et Rocca Bellomo (3^{ème} adjointe) qui n'ont pas ménagé leurs efforts tout au long de l'été caniculaire en contactant individuellement tous les aînés de la commune. En outre, nous accueillons également au sein de la Mairie tous les vendredis après-midi et ce, depuis plusieurs mois, un service « France services » destiné à vous aider dans vos démarches personnelles et administratives. Enfin, vous avez peut-être pu remarquer que le site internet de la mairie est « en cours de maintenance ». En effet, ce site est obsolète depuis très longtemps et nous sommes en train de le remanier totalement, cela permettra d'avoir des informations en temps réel et vous y trouverez également tous les prochains bulletins communaux. D'ailleurs concernant ces derniers vous pouvez demander en mairie de ne plus les avoir en version papier mais en version numérique en nous communiquant votre adresse mail.

Enfin, et à notre grand regret, nous constatons que de nombreuses incivilités ont toujours cours au sein de la commune notamment les excès de vitesse dans les zones limitées à 30 km/h, la circulation de véhicules dans des chemins réservés aux riverains, la divagation des chiens et les aboiements intempestifs et je fais appel ici au civisme de chacun. Le cœur sur la stèle du don du sang a été réparé et réinstallé et je remercie tout particulièrement ceux qui y ont contribué.

Pour finir, notre commune s'associe comme chaque année à la campagne de prévention du cancer du sein dans le cadre de l'opération « Octobre rose » et vous invite à vous rendre sur le site de la région et dans les nombreuses manifestations sur le département.

Dernier bulletin avant la fin de l'année je souhaite vous rappeler le marché de Noël du 4 décembre 2022 organisé par le comité des fêtes ainsi que le tiercé d'ânes sans oublier le colis de Noël qui sera distribué à nos aînés.

Je vous souhaite à tousun très bel automne et de belles fêtes de fin d'année.

Jean-Paul COMTE

Dans le cadre de l'action "octobre rose" les joyeux grillons ont organisé un repas suivi d'un loto, l'ensemble des bénéfices sera reversé à la Ligue.

Octobre 2022 :

Dimanche 2 octobre :
Vide-grenier organisé par le Comité des fêtes

Samedi 8 octobre :
Pétanque par la Boule Duyes

Du 8 au 22 octobre : expo photos du club photo de Digne à la médiathèque (vernissage le 8)

Dimanche 23 octobre : Fête d'halloween à l'école organisée par le Grillon Buissonnier

Tout le mois d'octobre
Octobre rose défi connecté sur le site de la région
https://www.octobrerosconnecte.fr/

Novembre 2022 :

Dimanche 6 novembre :
Trail des Cathelières organisé par le Comité des fêtes et en association avec le Grillon Buissonnier pour la course des enfants de 7 à 15 ans
Inscription et renseignements sur le site :
https://www.traildescathelieres.fr/

Dimanche 13 novembre :
Cani-cross au stade organisé par l'association "Les Flying Dogs du 04" renseigné et inscription auprès de Adeline Noirault au 06 20 55 78 98

Vendredi 11 novembre :
Cérémonie de l'armistice à 11 h au Monument aux Morts

Samedi 26 novembre : pièce de théâtre à la médiathèque

Décembre 2022 :

Dimanche 4 décembre :
Marché de Noël organisé par le Comité des fêtes avec tiercé d'ânes

Du 3 au 17 décembre : expo de peinture de Clare Trévins à la médiathèque



◆ VIE DE LA COMMUNE ET ASSOCIATIONS ◆

2ème rassemblement moto le 14 août - vide grenier

Cette deuxième édition organisée par les bénévoles de l'association des donneurs de sang en partenariat avec les motards de l'association les «Griffin's of the Road» et la Prévention Routière a connu un succès mérité malgré un début de matinée pluvieux qui n'a pas permis à certains exposants du vide grenier de pouvoir installer leurs stands. Le soleil revenu l'après midi a permis de faire de belles rencontres et d'animer une fois de plus le village tout en sensibilisant le public au don du sang et le mieux vivre ensemble.



Fête votive et forum des Associations

La fête votive de Mallemoisson s'est déroulée du 26 au 29 août avec au programme les concours de boules (dont un concours de boules cubiques), de belote, les repas et bals qui ont attiré un public nombreux et ravi des animations proposées. Le dimanche midi, la municipalité a offert l'apéritif.

Le dimanche matin, la municipalité avait organisé le forum des associations sur l'Esplanade Jean Moulin. Une occasion pour les responsables de présenter leurs activités et nouveautés pour la saison 2022-2023. De nombreuses associations ont répondu présents pour cette nouvelle édition « La rose des vents », l'OISDB, les donneurs de sang Duyes-Bléone, le Grillon Buissonnier, les Joyeux Grillons, l'Amicale de la Médiathèque, la société de Boules et «De fils en aiguilles» et bien sûr le Comité des Fêtes.

Le Maire Jean Paul Comte a adressé, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, des vœux de bonne rentrée aux membres des associations qui tout au long de l'année animent la vie de la Commune.



5ème rencontre des artistes et écrivains

Les 24 et 25 septembre la commune accueillait entre la salle des Cèdres et la médiathèque une belle palette d'artistes, artisans et auteurs du pays dignois puisqu'une bonne trentaine d'exposants se sont installés dont 12 auteurs du pays dignois.

Une très bonne ambiance autour des tables de tous ces artistes et écrivains grâce aux membres de l'Amicale de la médiathèque dont Annick Chapon Proust est la Présidente ainsi qu'à Céline, animatrice de la médiathèque. Après un samedi pluvieux, la journée du dimanche ensoleillé a permis à un public nombreux de découvrir le travail de chacun.



Actions communales et travaux réalisés

Etanchéité de la toiture de l'école

Depuis de nombreuses années il y avait un problème récurrent de fuites sur la toiture de l'école lors d'orages violents ou même simplement de fortes pluies. Malgré les demandes réitérées de la Directrice de l'école de remédier aux infiltrations, rien n'avait jamais été fait ! Ceci est maintenant du passé puisque dès notre arrivée à la Mairie nous avons fait procéder aux travaux d'étanchéité de la toiture.

Travaux de la cour d'école

Ainsi que nous l'avons indiqué dans notre précédent bulletin, les travaux de la cour de l'école maternelle ont été effectués pendant les vacances d'été et nous avons veillé sur le chantier afin que les travaux soient terminés pour le jour de la rentrée scolaire. L'ancien mur qui menaçait de tomber a été démolit et remplacé par un mur en gabions. La cour de l'école a été décroustée totalement, arasée et agrandie puis recouverte d'un enrobé perméable de couleur claire qui évite la réverbération de la chaleur vers les salles de classe



Travaux de la Maisonnette

Depuis de nombreuses années, cette maison qui est au centre de toutes les manifestations proposant buvette et snack n'avait pas fait l'objet de travaux et se trouvait dans un état déplorable. Nous nous étions par conséquent engagés à faire les travaux de réaménagement et de mise aux normes de la Maisonnette ce qui a été fait ! Remplacement des volets en bois par des volets roulants métalliques, peintures intérieures, carrelage au sol et sur les plans de travail, réfection de la partie douche et WC. Ces nouveaux aménagements satisfont pleinement les utilisateurs de cette structure. Nous envisageons par la suite la pose de gouttières ainsi que la mise en peinture des façades.



les nouveaux volets de la maisonnette



Concernant les lieux de tri sélectif

Nous avons prévu de les multiplier et de les embellir. Cependant, lors d'une réunion de l'agglomération, il nous a été annoncé qu'à contrario les points de collecte seront à court terme diminués de façon drastique ! Nous vous tiendrons informés dès que nous en saurons davantage.

En outre, nous nous sommes inscrits dans un projet de pose d'un pôle de compostage sur la Commune (photo ci-dessus) dans le cadre du plan « zéro déchets » de Provence Alpes Agglo et nous attendons les résultats de notre candidature puisque la loi anti-gaspillage de 2020 stipule que : Le tri des déchets organiques deviendra obligatoire pour les professionnels, les collectivités locales, les industriels et les particuliers à compter du 31 décembre 2023. Ainsi, tous les citoyens devront se mettre au compostage, soit disposer d'un bac pour trier les restes de repas et les épluchures de fruits et légumes. Cette disposition issue de la loi anti-gaspillage de 2020 a pour but de valoriser des déchets qui perdent toute leur utilité en partant à la poubelle.

Concernant le tri des déchets nous vous rappelons les consignes suivantes :

- Les piles, les batteries ou les ampoules : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.
- Les médicaments périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie afin d'avoir l'assurance qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.
- Les déchets d'équipements électroniques : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui sera dans l'obligation de récupérer votre ancien appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévues à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner.
- Les huiles alimentaires : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en très petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.
- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques ou bien chez un garagiste.
- Les pneus : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.